

T3 2024

Rapport d'engagement

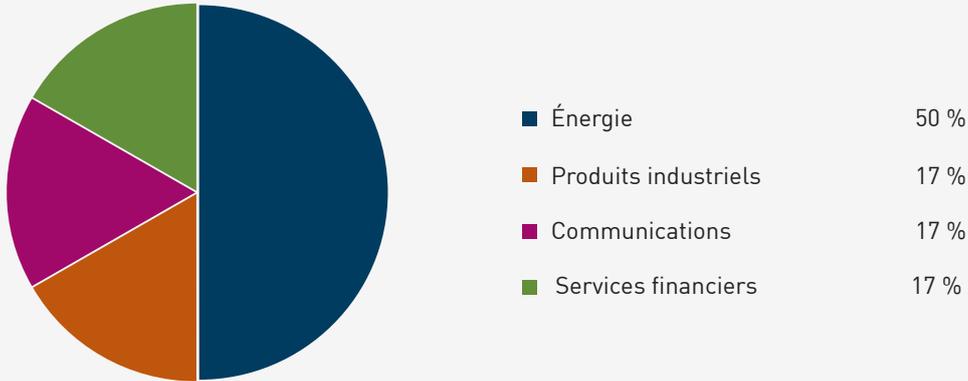


TABLE DES MATIÈRES

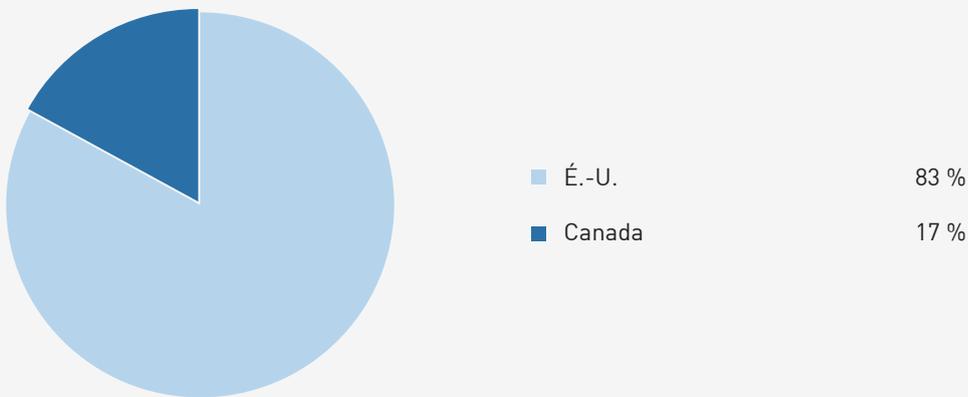
RÉPARTITION DES ENGAGEMENTS DU T3 2024	3
RÉPARTITION DES ENGAGEMENTS CUM 2024	4
NOS ENGAGEMENTS	5
Société américaine de télécommunications	5
Société de transport de liquides de gaz naturel (LGN)	6
Société d'exploration et de production de gaz naturel	7

Répartition des engagements du T3 2024

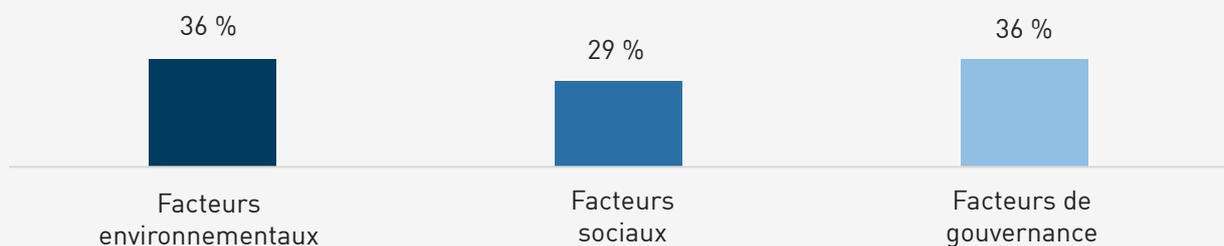
Engagements par secteur



Engagements par zone géographique



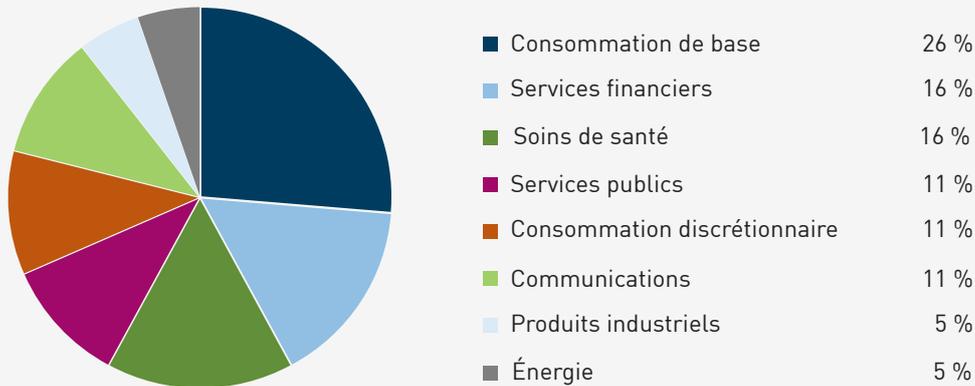
Sujets de discussion ESG



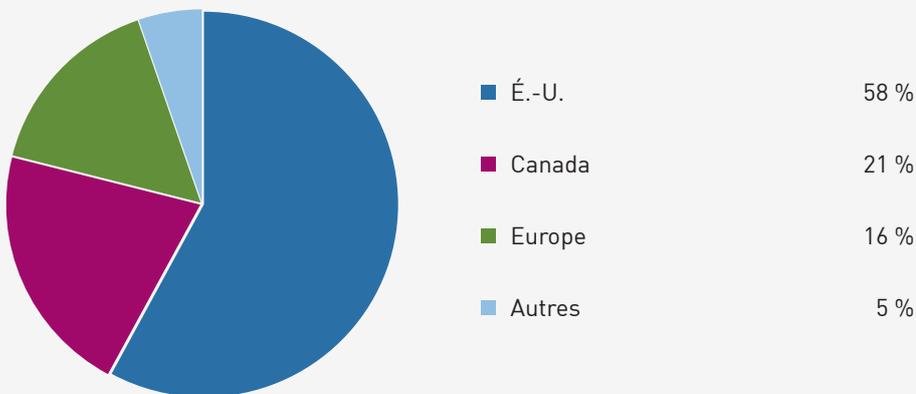
Les données ont été arrondies au nombre le plus près, et le total pourrait ne pas être égal à 100 %.

Répartition des engagements CUM 2024

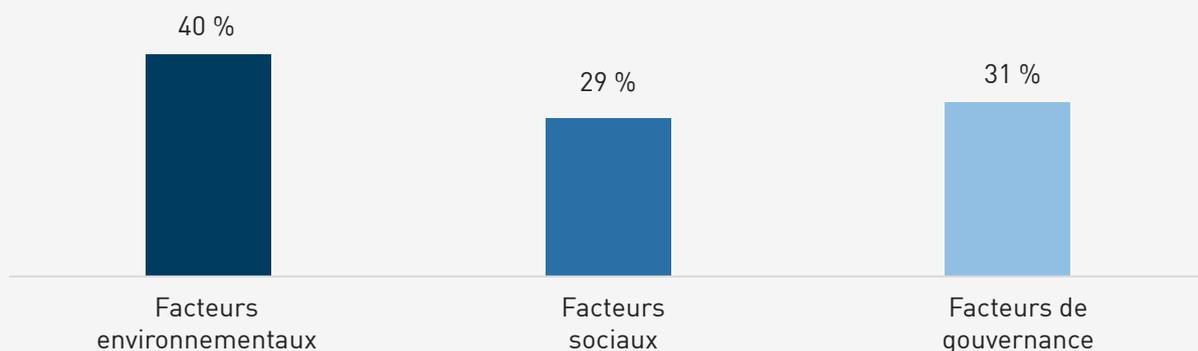
Engagements par secteur



Engagements par zone géographique



Sujets de discussion ESG



Les données ont été arrondies au nombre le plus près, et le total pourrait ne pas être égal à 100 %.

Nos engagements

Société américaine de télécommunications



Sector : Communications

Zone géographique : É.-U.

Sujet de discussion : Facteurs environnementaux

Motif de l'engagement

- Depuis un certain temps, nous maintenons une surpondération dans le secteur des télécommunications. Récemment, nous avons cherché à réduire notre exposition au secteur en tirant parti de son solide rendement. Après avoir effectué une comparaison avec des sociétés similaires, nous avons déterminé que cet émetteur avait une intensité d'émissions de gaz à effet de serre considérablement plus élevée par rapport au revenu.
- Notre engagement portait principalement sur l'intensité des émissions de gaz à effet de serre (portées 1 et 2) de la société, mesurée en tonnes de CO2e par million de dollars de revenus pour 2022.
- Cet émetteur détenait une position importante dans bon nombre de nos portefeuilles, en particulier dans nos stratégies axées sur les facteurs ESG et les indices.

Faits marquants et résultats

- Pendant notre engagement, la société n'a pas pu expliquer pourquoi l'intensité de ses émissions de gaz à effet de serre était beaucoup plus élevée que celle de ses pairs du secteur. Malgré plusieurs suivis, nous n'avons pas reçu de réponse à cette question clé.
- Après notre engagement, la société a publié son rapport ESG 2023, qui montre une légère baisse de l'intensité des émissions de gaz à effet de serre. Toutefois, cette baisse n'était pas assez importante, et l'intensité des émissions de la société est demeurée bien au-dessus des normes du secteur. Cela a continué de soulever des préoccupations quant à leur engagement à s'attaquer à leur empreinte écologique.
- À la suite de cet engagement, nous avons décidé de réduire notre participation dans cette société. Cette décision était motivée par deux facteurs : les considérations liées à la composition du portefeuille et notre objectif de réduire la cote d'intensité des émissions globales de nos fonds.
- Nous continuerons de surveiller les progrès de la société concernant son incidence environnementale, mais nous demeurons prudents en raison de son manque d'harmonisation avec les indices de référence des sociétés comparables en matière de réduction des émissions.

Société de transport de liquides de gaz naturel (LGN)



Sector : Énergie

Zone géographique : Canada

Sujet de discussion : Facteurs environnementaux et sociaux

Motif de l'engagement

- Dans le secteur pétrolier et gazier, les sociétés exercent habituellement leurs activités à l'une des trois étapes suivantes : en amont (exploration et production), intermédiaire (transport et stockage) et en aval (raffinage et distribution).
- Au cours de ce trimestre, nous avons collaboré avec des sociétés de ces secteurs, y compris une société intermédiaire spécialisée dans le transport de liquides de gaz naturel, comme l'éthane et le propane, afin de mieux comprendre leurs initiatives ESG.
- Nous détenons une participation importante dans l'émetteur et nous connaissons bien ses activités.

Faits marquants et résultats

- Notre mission a révélé que l'entreprise a obtenu un rendement solide dans ses efforts de décarbonation. Elle exploite deux services qui captent d'importantes quantités de carbone et qui recueillent actuellement plus de 1 million de tonnes de CO₂ par année, et prévoit atteindre 15 millions de tonnes par année.
- De plus, la société a conclu un partenariat important avec les communautés autochtones. L'une de leurs canalisations est alimentée par l'eau, en passant par un territoire des Premières Nations, et au lieu de paiements de consultation standards de 10 000 \$ par année, ils ont instauré un modèle de partenariat. Cela a permis à la collectivité des Premières Nations d'acquérir une participation de 100 millions de dollars dans le projet de canalisation, ce qui a généré des retombées économiques importantes. La société vise à adopter ce modèle de partenariat pour de futurs projets.
- Le leadership de l'émetteur en matière d'engagement communautaire et d'initiatives environnementales a renforcé notre opinion positive. Par conséquent, nous envisageons d'accroître notre position.

Société d'exploration et de production de gaz naturel



Sector : Énergie

Zone géographique : É.-U.

Sujet de discussion : Facteurs environnementaux et de gouvernance

Motif de l'engagement

- Nous avons discuté avec cette société de son approche à l'égard de la transition énergétique et de la façon dont l'acquisition récente d'un émetteur que nous détenons aura une incidence sur ses plans et ses progrès. En tant qu'acteur important dans le secteur du gaz naturel, la société exerce des activités d'exploration, de forage et de transport qui contribuent de façon importante aux émissions de gaz à effet de serre.
- Nous connaissons bien la société acquise qui occupe une position moyenne dans notre portefeuille depuis un certain temps. Notre objectif est de comprendre les synergies potentielles découlant de l'acquisition et dans quelle mesure cette entreprise poursuit ses objectifs ambitieux de réduction des émissions.

Faits marquants et résultats

- L'entreprise a fait preuve de leadership non seulement dans la production, mais aussi dans ses efforts proactifs de réduction des émissions. Leur objectif ambitieux et de premier plan était d'atteindre la carboneutralité d'ici 2025, mais ils ont déjà atteint cet objectif en excluant la société nouvellement acquise. L'émetteur a réduit ses émissions de gaz à effet de serre de 35 % d'une année à l'autre et de 70 % au cours des cinq dernières années. Les émissions sont passées de 1 million de tonnes à 281 000 tonnes, même s'ils reconnaissent que de nouveaux progrès nécessiteront de nouvelles technologies. Des crédits compensatoires seront utilisés pour les 281 000 tonnes d'émissions restantes.
- Leurs cibles d'émissions, établies en 2021, ont tenu compte des acquisitions futures. Cette acquisition récente ajoute 1,5 million de tonnes d'émissions par année, et l'entreprise prévoit d'étudier ces émissions supplémentaires et de redéfinir ses objectifs en conséquence.
- Nous avons également été encouragés par les améliorations apportées à leur structure de gouvernance. Une nouvelle équipe de direction a été nommée il y a environ un an, et elle s'est engagée à accroître la représentation féminine dans les postes de haute direction. L'équipe a intentionnellement cherché à atteindre la parité hommes-femmes au sein du conseil d'administration et a lié la rémunération des membres de la haute direction à des mesures environnementales et de sécurité en s'assurant de tenir compte des attentes des investisseurs.
- Dans l'ensemble, notre opinion sur l'émetteur demeure très positive. En nous appuyant sur des données fondamentales solides et des facteurs ESG favorables, nous avons renforcé notre position et notre confiance dans la société.

RENSEIGNEMENTS IMPORTANTS

RP Investment Advisors LP (« RPIA ») fournit les renseignements figurant dans les présentes à titre informatif seulement. Ils ne tiennent pas lieu de conseils financiers, juridiques, comptables ou fiscaux, de conseils de placement ou autres, et personne ne devrait utiliser ce contenu ou s'y fier à cet égard sans obtenir les conseils professionnels appropriés. Ils proviennent de sources jugées fiables, bien que leur exactitude ou leur exhaustivité ne soit pas une garantie; RPIA n'assume aucune responsabilité ou obligation de quelque nature que ce soit en les fournissant. Des modifications peuvent être apportées aux renseignements fournis et RPIA n'est aucunement tenue de communiquer les révisions ou les mises à jour des renseignements présentés. Sauf indication contraire, tous les renseignements proviennent de RPIA. Les « énoncés prospectifs » reposent sur des hypothèses formulées par RPIA à l'égard de ses opinions et stratégies de placement dans certaines conditions de marché et sont assujettis à un certain nombre de facteurs atténuants. La conjoncture économique et les conditions du marché sont susceptibles de changer, ce qui peut avoir une incidence importante sur les événements futurs réels et, par conséquent, sur les points de vue de RPIA, sur le succès des stratégies prévues par RPIA ainsi que sur sa ligne de conduite réelle. Les renseignements présentés ne constituent pas le fondement d'une offre ou d'une sollicitation d'achat ou de vente de titres. Les produits et services de RPIA ne sont offerts que dans les territoires où ils peuvent être légalement offerts et aux investisseurs qui y sont admissibles en vertu des règlements applicables. Les stratégies et les fonds gérés de RPIA comportent un risque de perte financière. Les rendements ne sont pas garantis et les rendements passés pourraient ne pas se reproduire.

RPIA est un signataire des Principes pour l'investissement responsable de l'ONU et, dans le cadre de notre engagement, nous tenons compte des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (« ESG ») dans nos activités d'entreprise, y compris notre processus de placement. Les facteurs ESG sont des considérations importantes dans notre processus de gestion des placements, mais ils s'ajoutent à nos principales fonctions de recherche et d'analyse financière et de crédit. Les facteurs ESG qui peuvent être pris en compte dans le cadre de notre processus de placement comprennent les questions relatives au changement climatique, à l'utilisation de l'énergie, à l'efficacité énergétique, aux émissions, aux déchets, à la pollution, aux droits de la personne, aux répercussions sur les collectivités locales, aux pratiques de travail, aux conditions de travail des employés, à la santé et à la sécurité de nos employés et de ceux de nos sociétés affiliées, aux relations avec les employés et à la diversité des employés, à la rémunération des dirigeants, aux pots-de-vin et à la corruption, à l'indépendance du conseil d'administration, à la composition et à la diversité du conseil d'administration, à l'alignement des intérêts des actionnaires sur ceux des dirigeants, aux droits des actionnaires et aux politiques des sociétés en matière de facteurs ESG.

L'intégration des facteurs ESG, y compris les composantes liées à l'engagement des émetteurs, est une approche de placement à l'échelle de la société, mais la pondération et l'importance de cette approche dans notre processus de gestion des placements peuvent varier d'un fonds d'investissement que nous gérons à l'autre. Il y a toujours lieu de se reporter aux documents de placement pertinents pour obtenir des renseignements importants sur les objectifs et les stratégies de placement d'un fonds donné ainsi que sur les risques qui y sont associés. La prise en compte et la mise en œuvre des facteurs ESG sont également soumises aux politiques internes de placement et de gestion des risques de RPIA et peuvent être révisées en fonction des exigences de convenance des placements, du positionnement actuel du portefeuille et des facteurs économiques et de marché externes.

La pondération des facteurs ESG dans le processus de placement des fonds communs de placement gérés de RPIA, y compris le Fonds de revenu stratégique plus RP, le Fonds d'obligations à escompte objectif 2026 et le Fonds Alternatif d'obligations mondiales RP, est limitée et plus faible que celle de la principale analyse financière et de crédit utilisée dans la gestion de ces fonds. Veuillez vous reporter au prospectus simplifié du fonds pour obtenir des renseignements importants sur les objectifs, les stratégies et les risques de placement de chaque fonds. Les placements dans les fonds communs de placement peuvent être assortis de commissions, de commissions de suivi, de frais de gestion et d'autres frais. Veuillez lire le prospectus avant d'investir. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis, leur valeur change fréquemment et leur rendement passé pourrait ne pas se reproduire. Consultez toujours votre courtier en valeurs mobilières inscrit avant d'investir dans des fonds communs de placement.



RPIA

43, Avenue Hazelton
Toronto (Ontario)
M5R 2E3

www.rpia.ca

Adresse de courriel : esg@rpia.ca

Requêtes générales : 1-647-776-1777

Services aux investisseurs : 1-647-776-2566